



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique
Commune de Vigneux-de-Bretagne

COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 janvier 2014 – 20h30

Date de convocation : 15 janvier 2014

Nombre de conseillers :

- en exercice : 27
- présents : 24
- votants : 27

Présents :

TROTTÉ Philippe, DUBOIS Marie-Christine, DYCKE Emmanuelle, PORTIER Joël, GOUJON Anne, MIOT Bruno, VOYE Véronique, CHAUVET Patrice, BEZIER Jean-Claude, QUIRION-RENAUD Marie-France, THEBAUD Jean-Luc, GAYOT Patrick, CATO Jacqueline, QUÉRÉ Noëlle, BELAUD Agnès, MARTIN Paul, GUILLOU Marcel, MENARD Bertrand, BEZIER Franck, CAILLAUD Catherine, BEZIER Joseph, PLONEIS-MENAGER Sandrine, MAILLARD Martine, BOUIN Sylvie.

Absents excusés :

PIETRI Sylvie pouvoir à BELAUD Agnès
POTIRON-WEINGAERTNER Isabelle pouvoir à GUILLOU Marcel
REDOR Antoine pouvoir à CAILLAUD Catherine.

Secrétaire de séance : GOUJON Anne.

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2013

Compte-rendu des décisions du Maire

Au titre des pouvoirs qui lui ont été confiés, M. le Maire a pris les décisions suivantes :

N° 01 du 13/01/14 - Renouvellement du contrat de fourniture de gaz naturel pour la mairie et le restaurant municipal du Rayon

Marché passé selon la procédure adaptée avec la SA EDF (pour une durée de 3 ans).

Le montant de la prestation, calculé sur la base d'un prix ferme, s'établit ainsi qu'il suit au 01/02/2014 pour chacun des 2 sites :

MAIRIE DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

9, rue G.H. de la Villemarqué - BP 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne

Tél. 02 40 57 39 50 - fax 02 40 57 39 59

contact@vigneuxdebretagne.fr - www.vigneuxdebretagne.fr

➤ **Abonnement**

Montant mensuel : 29,14 € HT, soit 30,74 € TTC (avec TVA au taux de 5,5 %)

➤ **Consommations**

Montant par KWh : 4,76 ct € HT, soit 5,71 ct € TTC (avec TVA au taux de 20 %).

N° 02 du 13/01/14 - Fixation du tarif des billets d'entrée vendus à l'occasion des manifestations publiques et culturelles organisées par la commune – Spectacle Mademoiselle Orchestra le 22/02/2014

Le tarif est fixé à 5 € par personne et gratuit pour les moins de 16 ans.

Finances – Marchés publics

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2014

Conformément à la réglementation en vigueur, dans les communes de 3.500 habitants et plus, un débat sur les orientations générales du budget doit se tenir dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif.

Le Conseil prend acte de la tenue du débat.

2. Autorisations budgétaires spéciales 2014 : budget principal

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget primitif principal de l'exercice 2014, les dépenses d'investissement figurant sur l'état ci-dessous pour lesquels les crédits reportés de l'exercice 2013 sont soit insuffisants, soit inexistants.

Les crédits nécessaires correspondants seront inscrits lors de l'adoption du budget primitif principal de l'exercice 2014.

Compte	Descriptif	Montant TTC
2041582	Raccordement électrique sanitaires publics Vigneux	600,00
2313	Branchement eau sanitaires publics Vigneux	3 000,00
2315	Signalétique PDIPR	12 000,00
TOTAL		15 600,00

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
27	27	0	0

3. Autorisations budgétaires spéciales 2014 : budget assainissement

Le conseil autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif, certaines dépenses d'investissement concernant le budget assainissement.

Les crédits nécessaires correspondants seront inscrits lors de l'adoption du budget assainissement de l'exercice 2014.

Compte	Descriptif	Montant TTC
2315	Travaux divers de branchement assainissement (pose tabourets)	4 000,00
TOTAL		4 000,00

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
27	27	0	0

4. Subventions 2014

Le conseil municipal :

- Adopte les attributions de subventions aux associations et organismes divers, conformément à la liste ci-dessous ;
- Autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à conclure une convention avec les associations dont le montant de la subvention allouée pour 2014 dépasse le seuil de 23.000 €, conformément à la réglementation en vigueur.

Association	SUBVENTIONS VOTÉES	Observations
SERVICES ET SOLIDARITES		
ADMR ASSOCIATION LOCALE D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	17 300 €	Unanimité (une personne n'a pas pris part au vote*)
ARTHUR & SES AMIS	0 €	Unanimité
COMITE DES ASSOCIATIONS DE VIGNEUX – LA PAQUELAIS	4 400 €	Unanimité
COMITE DE GESTION TRANSPORTS ASSOCIATIFS DE VIGNEUX - LA PAQUELAIS	0 €	Unanimité
Association des DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE VIGNEUX - PAQUELAIS	0 €	Unanimité
LES MATINEES DES TI'BOUTS	0 €	Unanimité
OGEC DE VIGNEUX PERI	2 000 €	Unanimité
OGEC DE VIGNEUX EDUC	4 250 €	Unanimité
SECOURS CATHOLIQUE	0 €	Unanimité
SOLIDAROMS	1 500 €	Unanimité
U.N.C. DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE-LA PAQUELAIS	300 €	Unanimité
TOTAL	29 750 €	

CADRE DE VIE ET RAYONNEMENT DE LA COMMUNE		
CERCLE VIGNOLAIS CYCLISTE	1 200 €	Unanimité
ECOMUSEE RURAL DU PAYS NANTAIS	8 000 €	Unanimité
PATRIMOINE DE PAYS	5 800 €	Unanimité (une personne n'a pas pris part au vote*)
CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION DE VIGNEUX DE BRETAGNE	800 €	Unanimité
Association des SENTIERS PEDESTRES DE VIGNEUX DE BRETAGNE	0 €	Unanimité
TOTAL	15 800 €	
CULTURE ET LOISIRS		
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE VIGNEUX-de-BRETAGNE	2 000 €	Unanimité
ATELIER ARC EN CIEL	200 €	Unanimité
AMICALE LAÏQUE VIGNEUX - LA PAQUELAIS - ARPEGE	40 000 €	Unanimité
ART DES FLEURS VIGNEUX - LA PAQUELAIS	100 €	Unanimité
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	3 077 €	Unanimité
CLUB DE L'AMITIE	800 €	Unanimité
CLUB DE BRIDGE DE VIGNEUX	1 300 €	Unanimité
MONTANA COUNTRY DANCERS 44	1 500 €	Unanimité
LA TANCHE VIGNOLAISE	150 €	Unanimité
C.L.A.D.E.	0 €	Unanimité
CHARLES GLOT'S	100 €	Unanimité
LE P'TIT THEATRE DE VIGNEUX	100 €	Unanimité
MELIE DANSE	2 000 €	Unanimité
SOCIETE DES CHASSEURS VIGNOLAIS	2 000 €	Unanimité
LE THEATRE DES 2 CLOCHERS	100 €	Unanimité
VIGNEUX AND BRITAIN	300 €	Unanimité
YOGA POUR TOUS	200 €	Unanimité
TOTAL	53 927 €	

SPORTS		
AGPV AMICALE LAÏQUE VIGNEUX - LA PAQUELAIS - SECTION GYMNIQUE	6 500 €	Unanimité
A.M.V.P.	0 €	Unanimité
AQUADIVER	300 €	Unanimité
BMX Louison Mondial Race	100 €	Unanimité
CENTRE DE LOISIRS EXTERIEURS	2 500 €	Unanimité
ENTENTE SPORTIVE VIGNOLAISE	15 000 €	Unanimité
ENTENTE SPORTIVE VIGNOLAISE (U17)	10 000 €	Unanimité
LA PAQUELAIS LOISIRS BOULES	150 €	Unanimité
LA PAQUELAIS PETANQUE SPORTS	300 €	Unanimité
LES FOULEES VIGNOLAISES	150 €	Unanimité
LES FOUS VOLANTS	1 300 €	Unanimité
LES VOLANTS DU TEMPLE	200 €	Unanimité
NORD LOIRE ROLLER	300 €	Unanimité
SWATT	200 €	Unanimité
TENNIS CLUB VIGNOLAIS	1 000 €	Unanimité
TENNIS DE TABLE VIGNEUX-LA PAQUELAIS	800 €	Unanimité
TEMPLE VIGNEUX BASKET CLUB	3 000 €	Unanimité
VIGNEUX VOLLEY-BALL	1 700 €	Unanimité
VIGNEUX TOUT TERRAIN	500 €	Unanimité
ASSOCIATION SPORTIVE USEP DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE VIGNEUX DE BRETAGNE	827 €	Unanimité
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE DU HAUT GESVRES	100 €	Unanimité (une personne n'a pas pris part au vote*)
LE FOYER SOCIO-EDUCATIF PAUL GAUGUIN	200 €	Unanimité
TOTAL	45 127 €	
Enfance, jeunesse et éducation		
ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE DE VIGNEUX - LA PAQUELAIS	0 €	Unanimité
LES MINIPOUSS	3 300 €	Unanimité
SORTIES EDUCATIVES (8€/enfant)	4 920 €	Unanimité
CLASSE DECOUVERTE (5,50€/jour/élève)	4 130 €	Unanimité
TOTAL	12 350 €	

AUTRES		
COMMERCANTS LA PAQUELAIS	500	Unanimité
CCAS	14 000	Unanimité
TOTAL	14 500	

TOTAL GENERAL 171 454 €

* personnes membres du bureau de l'association

5. Subvention d'équipement au SYDELA

Attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 560 € au Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA), maître d'ouvrage, à l'occasion du raccordement électrique des sanitaires publics qui seront installés rue G.H de la Villemarqué à Vigneux de Bretagne.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
27	27	0	0

6. Extension du réseau d'assainissement eaux usées rue de la Treille Approbation de l'étude de faisabilité et demande de subventions

Il a été confié au cabinet ARTELIA la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'extension du réseau d'assainissement eaux usées sur le secteur de la rue de la Treille à La Paquelais.

Cette opération concerne la desserte de 9 habitations par un collecteur gravitaire amenant les effluents jusqu'à un poste de refoulement. Ce poste de refoulement transférera les eaux usées collectées vers le réseau existant situé en amont de la rue de la Treille.

Le conseil municipal :

- Approuve l'étude de faisabilité relative à l'extension du réseau d'assainissement eaux usées rue de la Treille ;
- Sollicite l'attribution de toutes les subventions susceptibles d'être accordées dans ce cadre ;
- Donne tout pouvoir à M. le Maire pour les formalités à accomplir, et notamment pour signer tout document.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
27	27	0	0

Urbanisme, infrastructures et aménagement du territoire

7. Dénomination de voies

La dénomination de voie suivante est adoptée :

- **Route de la Maison Neuve** : voie prenant son origine à la fin de la route de Bonhnaud (soit à 2,900 km du point de repère 22,625 de la RD 81) et se terminant en limite de commune, au carrefour avec la RD 965.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
27	27	0	0

8. Cession de délaissés de voirie sis à La Rimbetière – Prise en considération

Le conseil municipal :

- Décide de prendre en considération les demandes de MM. et Mmes André BERNARD, Vincent JOCHAUD, Daniel BERNARD et Anne TROADEC, et Hervé COUTANT tendant à acquérir chacun une partie de l'ancienne voie communale de la Rimbetière passant au droit de leur habitation ;
- Autorise les propriétaires susvisés à demander l'intervention d'un géomètre-expert afin de délimiter les parties de délaissés de voirie à céder ;
- Donne pouvoir à M. le Maire ou à l'Adjoint délégué pour lancer l'enquête publique préalable à la décision de cession des délaissés de voirie, et pour signer tout document concernant cette affaire.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
27	27	0	0



Affiché le 28 janvier 2014.

Philippe TROTTÉ

Maire